

Département d'Ille et Vilaine Mairie de St SENOUX  35580	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT SENOUX
<b>MEMBRES</b> En exercice : 15 Présents: 14 Votants : 15 Pouvoir : 1 <b>DATES</b> Convoc.: 23/09/2008 Affich. : 23/09/2008	<b>Séance du 29 septembre 2008</b> L'an deux mil huit, le vingt neuf septembre, à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GAVAUD Bernard, Maire. <b>Présents:</b> Mmes GALIPOT, GESNYS, MEREL, RIALLAND, VISSAULT-VOLEAU, ZAID MM. GAVAUD Bernard, Maire, CAPITAINÉ, COUTO, LANDAIS, PAVOINE, PROVOST, RIMASSON, THEZE. <b>Absent excusé :</b> Jean-Pierre CORMIER est arrivé à 20H45 et a donné pouvoir à Bernard GAVAUD jusqu'à 20H45 Nadia ZAID a été élu secrétaire de séance.

### **113-08 Salle Glenmor : Tarifs Communaux 2009**

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs de la salle Glenmor comme suit à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 :

<b>Acompte</b>	Location à la journée	80.00
	Location à la soirée ou à la matinée	45.00
<b>Caution</b>	Location salle	320.00
	location sono	165.00
<b>Location sono (console +micro)</b>	particuliers	56.84
	associations (essai avant et après utilisation ) En cas de dégradation remise en état à la charge de l'association	Gratuit
	avec platine CD + platine cassettes (gratuit pour les arbres de Noël, pour les associations de la commune)	Gratuit
<b>Particuliers hors commune</b>	Location salle journée	250.00
	Location salle matinée ou soirée	130.00
	Location cuisine	150.00
<b>Particuliers sénonnais</b>	Vin d'honneur	47.00
	Location salle journée	150.00
	Location salle matinée ou soirée	76.00
<b>Associations</b>	Location cuisine	113.00
	3 week-end par an	Gratuit
<b>Mobilier et Vaisselle</b>	Location cuisine	38.00
	Table	276.00
	Chaise	92.00
	Assiette creuse ou plate	1.77
	Grande assiette	2.70
	Assiette à dessert	1.47
	Verre apéritif, à vin ou flûte à champagne	1.77
	Verre à eau	1.16
	Tasse à café	0.93
	Grande tasse et ravier en verre	1.79
	Ramequin	0.93
	Saladier en pyrex	2.70
	Plat en inox ou arcopal	9.20
	Corbeille à pain	4.61
	Cuillère à soupe ou à café	0.93
	Fourchette et couteau	0.93
	Fourchette et couteau à poisson	1.77
	Louche et écumoir	18.40
	Planche à découper (bois)	18.40
	Planche à découper (polyéthylène)	27.60
	Fouet	18.40
	Grande cuillère en bois	5.41
	Faitout inox	92.00
	Faitout aluminium	55.20
	Casserole inox	36.80
	Plat à four aluminium	55.20
	Pichet à eau	9.20
	Torchons	1.59
	Verseuse à café	27.60
	Cafetière électrique	46.10
Heure de ménage		20.57

### **114-08 : Location four à pain : tarif 2009**

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs de la location du four à pain comme suit à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 :

Location Four (gratuit pour les associations)	16.00
Caution	160.00

### **115-08 : Photocopies : tarif 2009**

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs photocopies comme suit à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 :

<b>Photocopies</b>	<b>Associations</b>	A4 les 100	3.37
		A3 ou A4 recto verso les 100	6.75
	<b>Particuliers (documents administratifs)</b>	A4	0.18
		A4	0.30
<b>Particuliers (documents non administratifs)</b>	A3	0.60	
<b>Fax</b>	5 feuilles maximum	1.65	

### **116-08 Bibliothèque : tarifs 2009**

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs bibliothèque comme suit à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 :

<b>Abonnement par famille et par an</b>	8.10	
<b>connexion internet</b>	- 1/2 heure	0.85
	- forfait 3 heures	5.00
<b>impression 1 page format A4, n&amp;b</b>	0.20	
<b>Impression 1 page format A4 couleur</b>	0.30	
<b>perte carte d'abonnement</b>	1.50	

### **117-08 Amende pour chiens et chats errants : tarif 2009**

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer à 70.00€ l'amende pour chiens et chats errants à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

### **118-08 Redevance pour occupation du domaine public : tarif 2009**

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer à 180.00€ la redevance pour occupation du domaine public à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

### **119-08 Bulletin Municipal : tarifs publicitaires 2009**

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs publicitaires du bulletin municipal comme suit à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 :

<b>Une seule parution</b>	
1 page	65.00
1/2 page	49.00
1/4 page	38.00
1/8 page	19.00
<b>Pour deux parutions</b>	
1 page	109.00
1/2 page	87.00
1/4 page	65.00
1/8 page	34.00
<b>Pour trois parutions</b>	
1 page	141.00
1/2 page	120.00
1/4 page	76.00
1/8 page	44.00

### **120-08 Cimetière : tarifs 2009**

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs du cimetière comme suit à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 :

<b>Cimetière</b>	<b>Concession</b>	30 ans	62.07
	<b>Redevances et taxes funéraires</b>	Creusement d'une fosse 1 profondeur	55.34
		Creusement d'une fosse 2 profondeurs	73.34
		Creusement d'une tombe pour enfant	19.18
		Vacation de police	28.20
		Exhumation	73.34
<b>Colombarium</b>	Concession 15 ans	688.30	
	Concession 30 ans	1376.69	
	Concession 50 ans	2256.85	

#### **121-08 Communauté de Communes du Canton de Guichen : présentation rapport d'activité 2007**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport d'activité 2007 de la communauté de Communes du Canton de Guichen. Le Conseil Municipal n'apporte aucune observation

#### **122-08 Communauté de Communes du canton de Guichen : avis du Conseil Municipal sur les zones de développement de l'éolien.**

Suite à la présentation par Monsieur le Maire du rapport sur les zones de développement de l'éolien sur le canton de Guichen, le Conseil Municipal donne un avis favorable.

#### **123-08 Station d'épuration : état des parcelles vendues à la commune**

Monsieur le Maire récapitule l'ensemble des parcelles avec leurs superficies vendues à la commune pour la construction de la station d'épuration.

Vendeur	Parcelle	Superficie
LANVIERGE Emile	ZP n°10	8 875m <sup>2</sup>
	ZP n°69	100m <sup>2</sup>
PARGUEZ Bénédicte	WC N°14	100m <sup>2</sup>
JUMEL Alain	ZP n°8	8 790m <sup>2</sup>
	ZP n°9	2 640m <sup>2</sup>
JAMELOT Joseph	ZP n°1	8 040m <sup>2</sup>

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer les actes de ventes.

#### **124-08 Aire de jeux : devis**

La commission travaux s'est réunie le 23 septembre 2008 pour étudier les propositions des deux sociétés consultées (CAT'PATTES de la Mézière et CAMMA de Plélan le Grand) pour l'aménagement de l'aire de jeux.

L'adjoint aux travaux vous présente le compte rendu de la réunion et les propositions financières des sociétés qui sont les suivantes

	CAMMA de Plélan Le Grand			CAT PATTES de la Mézière		
	Equipement	Installation	Transport	Equipement	Installation	Transport
	Montant HT			Montant HT		
Pont de corde (2-6 ans)	1 794.00	338.00		1 892.00	480.00	
Tunnel (2-6 ans)	1 500.00	338.00		1 612.00	480.00	
Grenouille (2-8 ans)	719.00	149.00		685.00	150.00	
Table ping pong béton	1 580.00	380.00	180.00	1 350.00	470.00	260.00
Montant HT	6 978.00			7 379.00		
Montant HT avec remise	6 629.10			7 094.00		
Montant TTC	7 996.79			8 484.42		

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal valide la proposition de la société CAMMA de Plélan le Grand pour un montant de 7996.79€TTC.

### **125-08 Personnel Communal : prolongation emploi au service technique.**

Lors du Conseil Municipal du 26/02/2008, était crée un poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe auxiliaire pour effectuer un renfort au service technique du 01/06/2008 au 30/09/2008.

Monsieur le Maire souhaite que soit prolongé d'un mois (jusqu'au 31 octobre 2008) cet emploi, que soit fixée la rémunération mensuelle sur la base de l'indice brut 281, indice majoré 290.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de renouveler pour un mois (du 01 octobre 2008 au 31 octobre 2008) le poste adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe auxiliaire en renfort au service technique et de fixer la rémunération sur l'indice brut 281, l'indice majoré 290.

### **126-08 Pôle enfance : complément travaux pour la nouvelle voie de contournement**

Des travaux supplémentaires sont à prévoir pour la création de la voie de contournement suite au projet de construction du futur pôle enfance. Le montant de l'avenant s'élève à 2 250.00€HT ( 2 691.00€TTC).

Le marché signé avec l'entreprise SAUVAGER passe donc de 120 762.98€HT à 123 012.98€HT.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant.

### **127-08 Cantine Scolaire : devis matériel cuisine**

Une consultation a été effectuée auprès de 4 sociétés (HMI équipement, SBCP, Comptoir de Bretagne, Hobart) pour l'achat d'un réfrigérateur, d'un congélateur, d'un chariot bain marie à eau mobile et d'un coupe frite manuel pour la cantine scolaire.

L'adjoint aux affaires scolaires présente au Conseil Municipal les différentes propositions pour les armoires de réfrigération.

	Comptoir de Bretagne	SBCP		HOBART	HMI THIRODE
	Montant HT en euros				
		Modèle EV 650	Modèle GKPV		
Armoire positive	1 300.00	1 350.00	2 071.00	3 145.85	1 952.83
Enregistreur de température	399.00	441.00	441.00	inclus	487.14
Forfait installation enregistreur	100.00	inclus	inclus	inclus	inclus
<b>Total</b>	<b>1 799.00</b>	<b>1 791.00</b>	<b>2 512.00</b>	<b>3 145.85</b>	<b>2 439.97</b>
Armoire négative	1 700.00	1 486.00	2 494.76	3 540.40	2 365.03
Enregistreur de température	399.00	441.00	441.00	inclus	487.14
Forfait installation enregistreur	100.00	inclus	inclus	inclus	inclus
<b>Total</b>	<b>2 199.00</b>	<b>1 927.00</b>	<b>2 935.76</b>	<b>3 540.40</b>	<b>2 852.17</b>
Clayette (l'unité)	20.30	10.50		35.00	inclus
Paire de Glissières	25.00	10.00		36.00	inclus
Roulettes (2 paires de 2)	100.00	160.00	166.00	inclus	150.75

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal valide la proposition de la société SBCP pour les armoires de réfrigération (modèle EV 650) c'est-à-dire d'un montant de 1 791.00€HT ( 2 012.50€HT avec les accessoires) pour l'armoire positive et d'un montant de 1 927.00€ HT (2 148.50€HT avec les accessoires) pour l'armoire négative.

De plus, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer les devis pour l'achat d'un chariot bain marie à eau mobile et d'un coupe frite manuel pour des montant estimés réciproquement à 1300.00€HT et à 170.00€HT.

### **128-08 Personnel Communal : informations supplémentaires sur le poste d'ATSEM 1<sup>ère</sup> classe non titulaire**

Lors du Conseil Municipal du 25 août 2008, était créé un poste d'ATSEM non titulaire suite à l'ouverture d'une 7<sup>ème</sup> classe.

Monsieur le Maire souhaite apporter les éléments suivants sur ce poste :

-ce poste est créé à compter du 18 septembre 2008 jusqu'au 02 juillet 2009.

-ces missions sont : Assister les enseignants de l'école maternelle pour l'accueil, l'animation, la préparation des activités et de l'hygiène des enfants. Mise en état de propreté des locaux. Préparation des locaux et du matériel servant aux enfants.

Accompagnement et surveillance des enfants à la cantine. Encadrement des enfants lors des sorties scolaires.

-le temps de travail annualisé est de 28 H.

-la rémunération mensuelle sur la base de l'indice brut 287, indice majoré 290

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte les propositions de Monsieur le Maire

*L'ordre du jour étant terminé, la séance a été levée à 22H10*

### **Divers :**

-Suite au courrier du 06 septembre de l'association « les P'tits lézards », échange sur leurs demandes, solutions trouvées pour les locaux

-Mise au point sur les toilettes mobiles de l'école publique

-Echange sur la lettre envoyée par les représentants des parents élus de l'école publique du 18 septembre 2008

-Présentation du programme des journées nature des 4 et 5 octobre

**Prochain Conseil Municipal le 27 octobre 2008 à 20H00**